



DISTRICT SCOUT DES LAURENTIDES

Comité de mise en candidature

Rapport à l'Assemblée générale du 26 mai 2010

Michel Cyr
Gilles Dubois
Alain Proulx

Résumé des compétences recherchées chez les candidats pour les postes d'administrateurs au District

L'administrateur est tout d'abord un mandataire de la corporation. Il doit agir de bonne foi et avec prudence et diligence. Il doit aussi agir avec honnêteté et loyauté, dans le meilleur intérêt de la corporation. Il doit, de plus :

- Participer aux réunions de C.A. de façon assidue
- Formuler des politiques de contrôle interne et vérifier que celles-ci soient bien suivies
- Se renseigner avant de prendre des décisions;
- Vérifier la portée des renseignements obtenus des employés de la corporation
- Éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts ou de faire usage de renseignements de nature confidentielle ou privilégiée
- Rendre compte de sa gestion, des biens de la corporation
- Préserver et gérer le patrimoine de la corporation.

Assemblée générale 2010

Introduction

Le comité de mise en candidature a été formé par le conseil d'administration.

Le processus de mise en candidature fut lancé le 25 mars 2010 et adressé à tous les groupes du District. Ces derniers avaient jusqu'au 15 avril 2010 pour soumettre des candidatures aux différents postes en élection. Des communications subséquentes ont été adressées le 12 avril dernier.

Le comité a été impressionné par le manque d'intérêt des membres. 2 personnes se sont montrées intéressées à continuer leur mandat, soit :

Manon Boucher-Dionne

Francine Gendreau